

L'entrepreneuriat en France

Volet 1 : Mythes et réalités en comparaison internationale

Malgré un réel dynamisme de la création d'entreprises, la France reste souvent présentée comme un pays doté d'une faible culture entrepreneuriale. Cette image de la France doit cependant être nuancée. En effet, l'analyse d'enquêtes qualitatives récentes permet de montrer que les Français témoignent d'une forte envie d'entreprendre et que le potentiel entrepreneurial progresse en France.

Le portrait de la France en matière de culture et d'activité entrepreneuriale est établi à partir d'une comparaison avec trois pays : les États-Unis, souvent présentés comme un modèle de société entrepreneuriale, et l'Allemagne et le Royaume-Uni, qui sont considérés comme les économies européennes les plus dynamiques.

L'analyse permet tout d'abord d'apprécier le potentiel entrepreneurial de ces économies qui repose sur la conjugaison d'un désir d'entreprendre et de la faisabilité perçue du projet de création d'entreprises. Sur ce point, les différences entre la France et ses partenaires européens sont peu marquées, tandis que les Américains se distinguent nettement par une forte confiance dans leur capacité à entreprendre. L'étude permet également d'évaluer l'engagement dans l'entrepreneuriat à chaque étape du processus de création d'une entreprise. À ce sujet, et alors même que les intentions entrepreneuriales y sont plus élevées que chez ses partenaires, la France se singularise par une plus faible pérennité des entreprises nouvellement créées. ■

▶ LES ENJEUX

Depuis une dizaine d'années, la création d'entreprises a fortement progressé en France, passant d'environ 210 000 unités par an au début des années 2000 à 330 000 en 2008 pour atteindre 550 000 en 2011, sous l'effet notamment de la mise en place du statut d'auto-entrepreneur en 2009. Cette évolution suggère un dynamisme sans précédent de l'esprit d'entreprendre en France et est présentée comme un élément clé pour la croissance économique.

Cependant, le dynamisme entrepreneurial d'une économie, conçu comme le développement de nouvelles activités économiques, n'est que très imparfaitement mesuré par le nombre d'entreprises nouvellement créées. En effet, les créateurs d'entreprise ont des profils très divers : certains sont orientés vers la prise de risque et la création de valeur alors que d'autres ont pour objectif principal d'assurer leur propre emploi.

Afin de mieux appréhender l'engagement entrepreneurial de la France, cette note mobilise un vaste ensemble d'indicateurs qualitatifs caractérisant l'état d'esprit et les comportements des Français vis-à-vis de l'acte d'entreprendre. La comparaison avec trois pays dont le tissu productif est considéré comme dynamique (les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne) permet de rendre compte des atouts dont la France dispose en matière d'entrepreneuriat et des difficultés auxquelles elle est encore confrontée.

Le nombre et le taux de création d'entreprises sont fréquemment utilisés pour mesurer le dynamisme entrepreneurial d'un pays. Ces indicateurs présentent cependant deux grandes limites. Tout d'abord, les comparaisons internationales sont difficiles à établir en raison des spécificités nationales en matière de définition et de comptabilisation des nouvelles entreprises⁽¹⁾. Surtout, l'entrepreneuriat ne se réduit pas à l'acte de création d'entreprises mais renvoie à un phénomène complexe et multidimensionnel faisant intervenir un individu (ou une petite équipe) porteur de projet, animé d'un état d'esprit particulier l'amenant, dans un environnement donné, à prendre des risques, à saisir des opportunités, à innover dans le but de créer une activité source de valeur (économique et/ou sociale). Pour juger de la dynamique entrepreneuriale d'une économie, on peut choisir de se placer dans le cadre emblématique de la création d'entreprises⁽²⁾ mais celle-ci doit alors être envisagée comme un processus résultant d'attitudes et de perceptions individuelles et collectives.

Considérer la création d'entreprises comme un processus implique de ne pas se focaliser uniquement sur le seul passage à l'acte mais d'envisager également les étapes allant de l'éveil entrepreneurial au développement d'un potentiel entrepreneurial, puis à la décision d'entreprendre⁽³⁾. Les deux premières étapes renvoient respectivement au désir et à la possibilité d'entreprendre. Elles sont influencées à la fois par des caractéristiques individuelles (traits psychologiques, motivations à la création) et collectives (image des entrepreneurs dans la société, par exemple), par l'environnement pour entreprendre (financements, barrières administratives, aides publiques, éducation et formation, etc.) et par le contexte national (infrastructures, marché du travail, etc.).

Ainsi, pour caractériser le dynamisme entrepreneurial en France aujourd'hui, cette note s'appuie sur les enquêtes d'envergure européenne (Eurobarometer) et internationale (Global Entrepreneurship Monitor) qui permettent à la fois d'apprécier les perceptions individuelles et collectives au regard de la création d'entreprises et du statut d'indépendant (désirabilité/faisabilité), et de mesurer le niveau d'activité entrepreneuriale à différents stades d'engagement des créateurs d'entreprise.



(1) Initié en 2006, le Programme d'indicateurs de l'entrepreneuriat OCDE-Eurostat (PIE) est la première tentative de recueil et de publication de données internationales sur l'entrepreneuriat à partir de sources statistiques publiques officielles. Pour pallier les disparités de champ des registres statistiques nationaux, le PIE a défini comme unité statistique le concept d'"entreprise employant des salariés". À ce jour, les données pour la France et l'Allemagne ne sont pas disponibles. OCDE [2011], *Panorama de l'entrepreneuriat 2011*.

(2) D'autres cadres sont possibles, tel l'intrapreneuriat où un salarié développe de nouvelles activités au sein d'une structure existante.

(3) Fayolle A. [2003], *Le métier de créateur d'entreprise*, Éditions d'Organisation, Paris.

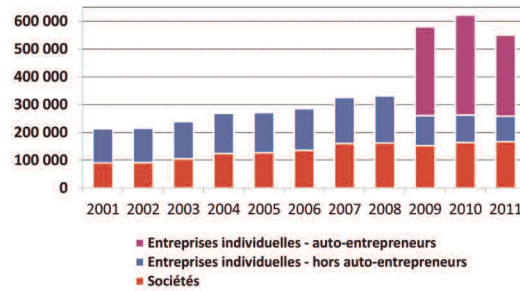
Encadré 1

La création d'entreprises en France

Une progression de la création sous forme de sociétés et surtout sous le statut d'auto-entrepreneur

Entre 2001 et 2008, le nombre d'entreprises créées a progressé de 55 % (+ 6,5 % en taux de croissance annuel moyen). Plus de 60 % de cette progression est due à la création de sociétés (*) (leur poids dans le nombre total d'entreprises créées est passé de 42 % en 2000 à 49 % en 2008). Entre 2008 et 2009, le boom de la création d'entreprises (+ 75 %) est dû à la mise en place du statut d'auto-entrepreneur (la création des autres catégories d'entreprises étant en baisse). Entre 2009 et 2011, la création de sociétés repart à la hausse (+ 9,4 %) mais ne compense pas la baisse de la création d'entreprises individuelles [− 8,8 % pour les auto-entrepreneurs, − 15,3 % pour les autres formes d'entreprises individuelles].

Évolution des créations d'entreprises en France selon la catégorie juridique (2001-2011)

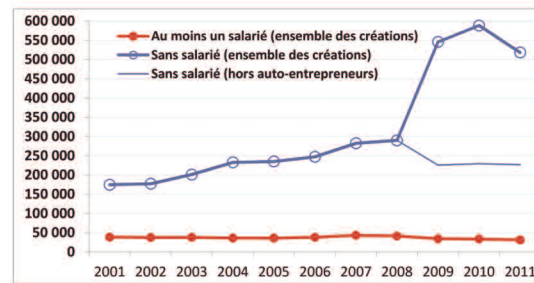


Source : INSEE, répertoire des entreprises et des établissements (SIRENE).
Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles ; créations brutes.

Les entreprises se créent majoritairement sans salarié

Entre 2001 et 2008, le nombre d'entreprises se créant avec au moins un salarié est stable (taux de croissance annuel moyen de 1,0 %). La progression du nombre total d'entreprises créées provient donc exclusivement d'une augmentation des entreprises créées sans salarié. Avec la mise en place du statut d'auto-entrepreneur en 2009, la création d'entreprises sans salarié a explosé (+ 88,4 %). Hors auto-entreprises, la création se fait également majoritairement sans salarié (88 % en 2011 contre 87 % en 2008 et 82 % en 2000), en raison notamment du succès des sociétés créées sous des formes juridiques unipersonnelles (entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée – EURL, société par actions simplifiée à associé unique – SASU).

Évolution des créations d'entreprises en France selon le nombre de salariés (2001-2011)



Source : INSEE, répertoire des entreprises et des établissements (SIRENE).
Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles ; créations brutes.

La construction, les services aux entreprises et le commerce sont les trois principaux secteurs de création

De 2001 à 2008, le poids de l'industrie, de la construction et de l'information et de la communication dans les créations d'entreprises diminue au profit des services aux entreprises et aux particuliers. Entre 2008 et 2011, la mise en place du statut d'auto-entreprise (AE dans le tableau ci-contre) contribue à renforcer le poids des services (et en particulier des services aux ménages) dans les créations d'entreprises. *A contrario*, alors que les secteurs de la construction et du commerce représentent une part importante des créations d'auto-entreprises (respectivement 15 % et 21 % en 2011), le poids de ces secteurs dans l'ensemble des créations d'entreprises diminue. Sur les trois dernières années, le poids de l'industrie est en hausse en raison de la progression du nombre de sociétés créées.

Répartition sectorielle des créations d'entreprises

en %	2001		2008		2011	
	Total	AE	Total	AE	Total	AE
Industrie	6,0	4,5	4,9	4,7	5,2	5,2
Construction	16,7	16,8	14,9	16,2	13,7	13,7
Commerce	24,3	23,1	21,0	21,7	20,5	20,5
Transports	2,6	2,3	1,7	2,7	0,9	0,9
Hébergement et restauration	6,2	6,2	4,7	7,0	2,6	2,6
Information et télécommunication	4,4	3,8	4,8	3,8	5,7	5,7
Activités financières	3,3	3,5	2,4	4,4	0,5	0,5
Activités immobilières	3,9	5,2	3,4	6,3	0,9	0,9
Soutien aux entreprises	17,2	18,1	21,3	18,4	23,8	23,8
Enseignement, santé, action sociale	8,8	9,2	9,9	9,8	10,0	10,0
Autres services aux ménages	6,7	7,4	11,0	5,2	16,1	16,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSEE, répertoire des entreprises et des établissements (SIRENE).
Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.



(*) Une société est une entreprise dotée d'une personnalité juridique. Elle est la propriété collective de ses actionnaires, qui ont le pouvoir de désigner les administrateurs responsables de sa direction générale.

Les formes les plus fréquentes sont la société à responsabilité limitée (SARL), la société anonyme (SA) et la société civile.

Une entreprise individuelle est une entreprise qui est la propriété exclusive d'une personne physique. L'entrepreneur exerce son activité sans avoir créé de personne juridique distincte (cas des commerçants, artisans, professions libérales, agriculteurs).

Le régime de l'auto-entrepreneur s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA.

Sources : définitions de l'INSEE.

LE DÉSIR D'ENTREPRENDRE EST BIEN PRÉSENT EN FRANCE

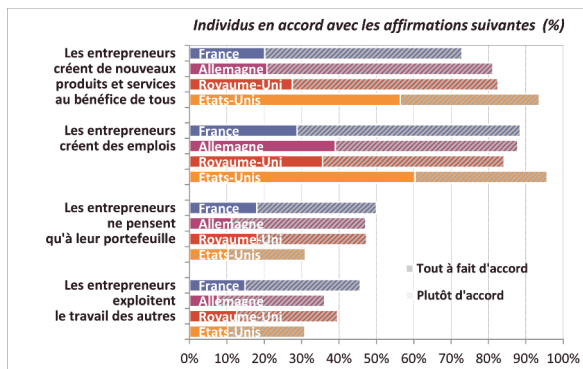
La France est encore souvent présentée comme un pays avec un faible esprit d'entreprise. Mais l'image des entrepreneurs dans la société est globalement positive et le désir ou le goût d'entreprendre semble désormais bien présent.

L'image des entrepreneurs dans la société

Il existe une certaine ambivalence française par rapport à la figure entrepreneuriale. D'une part, les entrepreneurs sont considérés comme des contributeurs essentiels à la croissance économique : ils sont très largement perçus comme créateurs d'emplois (à près de 90 %) ainsi que créateurs de nouveaux produits et services profitables à tous (à 73 %). D'autre part, les opinions négatives (les entrepreneurs ne pensent qu'à leur portefeuille / exploitent le travail des autres) sont relativement plus présentes en France que dans les autres pays et la valorisation sociétale est moindre, notamment au regard de l'attention portée par les médias aux entrepreneurs qui réussissent (graphiques 1a et 1b).

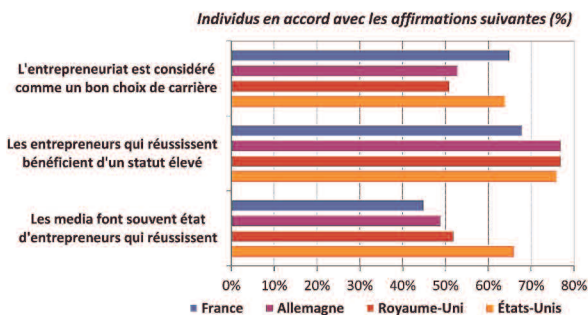
Graphiques 1a et 1b

L'image des entrepreneurs dans la société



Source : CE (2010), *Flash Eurobarometer*, n° 283 ; graphique Centre d'analyse stratégique.

Champ : individus âgés de plus de 15 ans.



Source : Global Entrepreneurship Monitor (2011), *2010 Global Report* ; graphique Centre d'analyse stratégique.

Champ : individus âgés de 18 à 64 ans

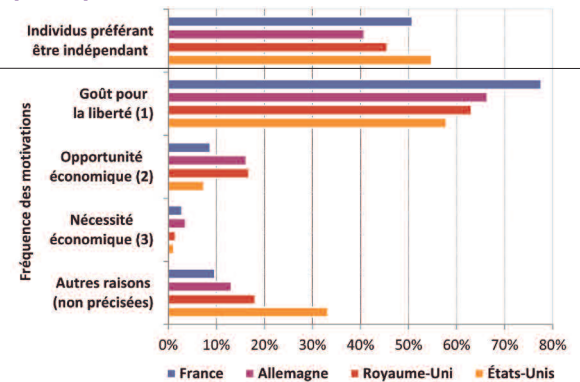
Malgré ces critiques, les Français sont nombreux à plébisciter la profession d'entrepreneur : 65 % considèrent que c'est un bon choix de carrière, soit autant qu'aux États-Unis et beaucoup plus qu'en Allemagne et au Royaume-Uni (environ 50 %). De plus, sur l'ensemble des aspects culturels, ce n'est pas tant la France qui se distingue des autres pays que les États-Unis où la figure entrepreneuriale est plus particulièrement valorisée.

La préférence pour le statut de travailleur indépendant

L'envie d'entreprendre peut être décelée dans une préférence pour le statut d'indépendant (graphique 2). Selon la dernière édition du baromètre européen sur l'entrepreneuriat, 51 % des Français plébiscitent ce statut ; ils sont un peu moins nombreux que les Américains (55 %) mais davantage que les Britanniques (46 %) et surtout que les Allemands (41 %).

Graphique 2

Préférences pour le statut d'indépendant et principales motivations associées



Source : CE (2010), *Flash Eurobarometer*, n° 283 ; graphique Centre d'analyse stratégique.

Champ : individus âgés de plus de 15 ans.

Lecture : en France, 51 % des individus préfèrent être indépendants et le goût pour la liberté représente 78 % de leurs motivations.

[1] Modalités associées : liberté de choix du lieu et du moment du travail / indépendance personnelle, accomplissement de soi, intérêt des tâches.

[2] Modalités associées : de meilleures perspectives de revenu / la réalisation d'une opportunité commerciale / un climat économique favorable.

[3] Modalités associées : absence d'opportunités d'emplois attractives / incertitudes liées à l'emploi.

Les motivations les plus fréquemment citées en France sont celles touchant au goût pour la liberté (78 % des raisons évoquées), loin devant les facteurs relevant d'une opportunité économique (9 % des raisons citées) et ceux liés à une nécessité économique (3 %). Cette hiérarchie des motivations se retrouve dans les autres pays. Le statut d'indépendant est notamment très rarement associé à une contrainte économique (absence d'opportunités d'emplois attractives, incertitudes liées à l'emploi).

Cependant, une spécificité française émerge avec une survalorisation de la liberté associée au travail indépendant et une moindre valorisation des retombées estimées d'une activité entrepreneuriale.

Le dynamisme des politiques publiques en faveur de l'entrepreneuriat de ces dix dernières années en France a pu contribuer à renforcer l'image positive des entrepreneurs. Mais le fait que les Français associent plus fréquemment le statut d'indépendant à des valeurs d'autonomie et d'accomplissement personnel peut également faire écho à la faible satisfaction que les salariés retirent de leur travail. En effet, Lucie Davoine et Dominique Méda⁽⁴⁾ soulignent que l'investissement affectif au travail est plus fort en France que dans les autres pays européens mais que les conditions de travail des salariés y sont plus largement perçues de manière négative. Ainsi, selon le sondage BVA réalisé début 2012⁽⁵⁾, seuls 54 % des salariés français considèrent que les orientations de leur entreprise sont favorables aux conditions de travail des salariés contre 60 % des Allemands, 66 % des Britanniques et 73 % des Américains. Plus généralement, Thomas Philippon⁽⁶⁾ souligne que le niveau de confiance des salariés envers les employeurs ainsi que la satisfaction obtenue dans le travail sont plus faibles en France que dans les autres pays développés et que le capitalisme français promeut insuffisamment les individus les plus créatifs et les plus compétents.

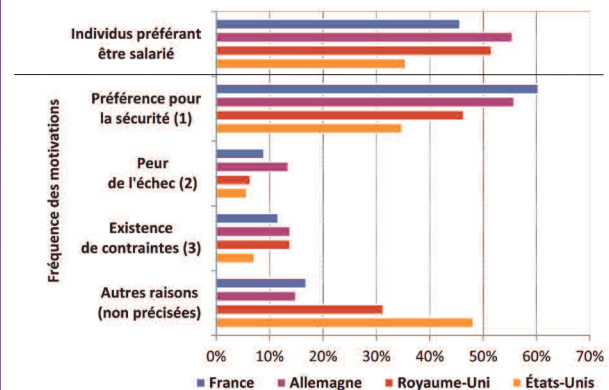
Les motivations des individus préférant être salariés permettent également d'apporter un éclairage sur les facteurs déterminant le désir d'entreprendre d'une société (graphique 3).

Parmi les Français exprimant une préférence pour le statut de salarié (46 % de la population), les raisons les plus fréquemment évoquées ont trait à une préférence pour la stabilité : 60 % concernent la stabilité de l'emploi, l'assurance d'un revenu fixe et régulier, l'existence d'horaires de travail fixes et d'un mécanisme de protection sociale. Cette préférence est plus marquée que dans les autres pays européens et surtout qu'aux États-Unis. La peur de l'échec ne joue que faiblement dans le désir d'être salarié ; elle est plus prononcée en France qu'au Royaume-Uni et aux États-Unis mais moins qu'en Allemagne.

Ces différents résultats contribuent à dresser un portrait relativement contrasté de la société française avec, d'une part, une forte valorisation de l'initiative privée et, d'autre part, une forte demande d'assurance. Ce contraste semble refléter une évolution des mentalités dans une économie

caractérisée par le niveau élevé de protection sociale associé au salariat. Le renforcement du désir d'entreprendre en France pourrait alors passer par une sécurisation accrue du parcours des entrepreneurs⁽⁷⁾.

Graphique 3
Préférences pour le statut de salarié et principales motivations associées



Source : CE (2010), *Flash Eurobarometer*, n° 283 ; graphique Centre d'analyse stratégique.

Champ : individus âgés de plus de 15 ans.

Lecture : en France, 46 % des individus préfèrent être salariés et la préférence pour la stabilité représente 60 % de leurs motivations.

[1] Modalités associées : stabilité de l'emploi / revenu fixe, régulier / heures de travail fixes / protection par la sécurité sociale ou par des assurances.

[2] Modalités associées : peur des conséquences légales et sociales en cas d'échec / décision grave, irréversible.

[3] Modalités associées : manque de compétences pour être indépendant / manque de finances pour être indépendant / manque d'idées commerciales / peur de la bureaucratie, de problèmes avec les autorités publiques.

LE POTENTIEL ENTREPRENEURIAL PROGRESSE EN FRANCE

Qu'un individu manifeste une envie d'entreprendre n'implique en rien qu'il se retrouvera avec certitude dans la posture du créateur d'entreprise. L'acte d'entreprendre ne doit pas seulement être du registre du désirable mais également du faisable.

En la matière, les Américains sont les plus nombreux (35 %) à considérer qu'il est possible pour eux de devenir indépendants au cours des cinq prochaines années, et ce quel que soit leur degré de préférence pour ce statut ; les Français se placent au même niveau que les Allemands ou les Britanniques (plus de 30 %)⁽⁸⁾. Dans tous les pays, la faisabilité perçue de l'entrepreneuriat est inférieure à sa désirabilité.



[4] Davoine L. et Méda D. (2009), "Quelle place le travail occupe-t-il dans la vie des Français par rapport aux européens ?", *Informations sociales*, n° 153, p. 48-55.

[5] Sondage BVA réalisé du 30 janvier au 10 février 2012 auprès de 9 145 salariés de 16 pays sur des échantillons représentatifs de la population en emploi.

[6] Philippon T. (2007), *Le Capitalisme d'héritiers : la crise française du travail*, Paris, Le Seuil.

[7] Plusieurs dispositions de la loi sur l'initiative économique du 1^{er} août 2003 permettent de limiter l'insécurité sociale fréquemment associée au statut d'indépendant. Cependant des écarts importants avec les salariés subsistent, notamment en matière de droits à la formation ou d'assurance chômage ou encore de reclassement.

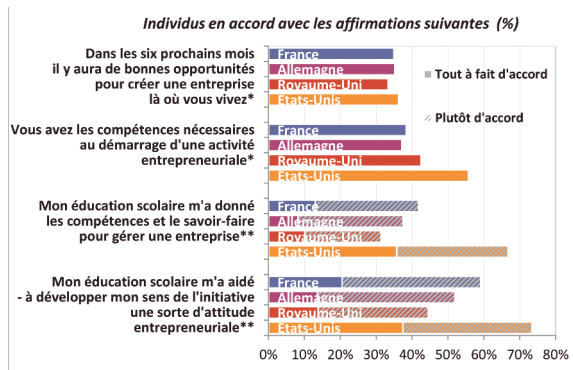
[8] CE (2010), *Flash Eurobarometer*, n° 283.

Opportunités et capacités à entreprendre

La faisabilité d'une activité entrepreneuriale repose tout d'abord sur la coexistence d'opportunités et de capacités à entreprendre. Les opportunités renvoient au fait de percevoir des occasions d'affaires et de bénéfices économiques associés à la création d'entreprises. Les capacités renvoient quant à elles aux perceptions individuelles en matière de compétences entrepreneuriales.

Avec 35 % d'individus considérant qu'il existe autour d'eux de bonnes opportunités pour créer une entreprise dans les six mois, la France se place au même niveau que les autres pays étudiés (graphique 4). Cette position a été acquise récemment, la perception de "bonnes" opportunités ayant fortement augmenté depuis le début des années 2000 (elles s'établissaient à 9 % en 2003 et légèrement au-dessus de 20 % entre 2004 et 2009).

Graphique 4
Opportunités et capacités à entreprendre



Sources : *Global Entrepreneurship Monitor (2012), 2011 Global Report ; **CE (2010), Flash Eurobarometer, n° 283 ; graphique Centre d'analyse stratégique.

Champ : *individus âgés de 18 à 64 ans ; **Individus âgés de plus de 15 ans quel que soit leur préférence pour le statut d'indépendant ou de salarié.

Lecture : en France, 34 % des individus considèrent qu'il y aura de bonnes opportunités pour créer une entreprise là où ils vivent dans les six prochains mois.

Néanmoins, la France, comme l'Allemagne, se distingue par une plus faible proportion d'individus estimant avoir les compétences nécessaires au démarrage d'une activité entrepreneuriale (38 % contre 43 % au Royaume-Uni et 56 % aux États-Unis). Ces perceptions relativement négatives témoignent principalement d'un manque de confiance en eux des Français dans la mesure où ils sont plus nombreux que les Allemands et surtout que les Britanniques à considérer que leur éducation scolaire les a bien préparés à l'entrepreneuriat. Sur ce point cependant, les perceptions des Américains sont beaucoup plus positives : 74 % considèrent que leur éducation scolaire les a aidés à développer leur sens de l'initiative (contre

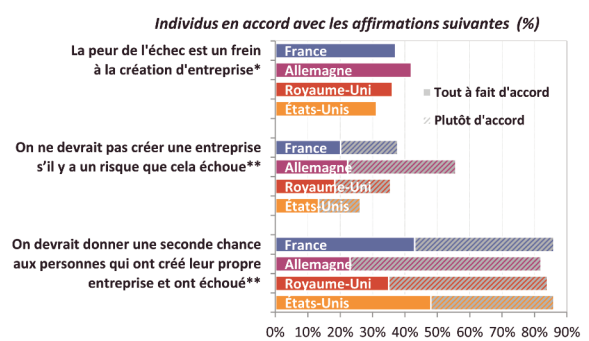
59 % des Français) et 67 % qu'elle leur a donné les compétences et le savoir-faire pour gérer une entreprise (contre 42 % des Français).

Les attitudes à l'égard de l'échec et de la prise de risque

Pour que des individus ayant envie d'entreprendre soient amenés à déclarer une intention de créer une entreprise, il faut qu'ils soient également en mesure d'assumer la prise de risque liée à la création d'entreprises.

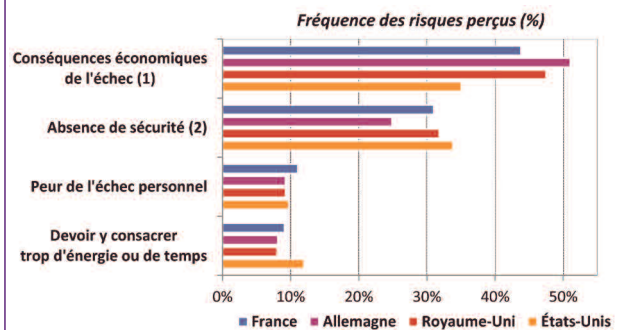
La France est encore fréquemment présentée comme un pays où l'échec est stigmatisé, une attitude qui tend à décourager la prise de risque. Au regard des données de 2010 du Global Entrepreneurship Monitor et du baromètre européen sur l'entrepreneuriat, les perceptions individuelles apparaissent cependant plus nuancées (graphiques 5a et 5b).

Graphiques 5a et 5b
Les perceptions des risques liés à la création d'entreprises



Sources : *Global Entrepreneurship Monitor (2012), 2011 Global Report ; **CE (2010), Flash Eurobarometer, n° 283 ; graphique Centre d'analyse stratégique.

Champ : *individus âgés de 18 à 64 ans considérant qu'il existe de bonnes opportunités pour entreprendre ; **Individus âgés de plus de 15 ans.



Source : CE (2010), Flash Eurobarometer, n° 283 ; graphique Centre d'analyse stratégique.

Champ : individus âgés de plus de 15 ans.

Lecture : en France, la peur de l'échec personnel représente 11 % des principaux risques associés à la création d'entreprises.

(1) Modalités associées : risque de perdre ses biens / possibilité de faire faillite.

(2) Modalités associées : insécurité de l'emploi / incertitude des revenus.

Certes, la peur de l'échec est plus présente en France qu'aux États-Unis (37 % des Français considèrent que c'est un frein à la création d'entreprises contre 31 % des Américains), mais guère plus qu'au Royaume-Uni (36 %) et moins qu'en Allemagne (42 %). De plus, cette peur de l'échec a considérablement diminué en France depuis le pic de 2008 (52 %) alors qu'elle progresse dans les autres pays étudiés, notamment aux États-Unis (25 % en 2008). Par ailleurs, confrontés à la possibilité d'un échec, seuls 36 % des Français considèrent qu'il convient d'abandonner le projet de création d'entreprises, alors que cette proportion atteint 56 % en Allemagne. Enfin, les Français sont aussi nombreux que leurs voisins européens ou même que les Américains à estimer qu'une deuxième chance doit être donnée aux personnes ayant échoué lors de la création de leur entreprise. Ce résultat ne permet cependant pas d'apprécier si cette deuxième chance est réellement donnée ou pas.

Interrogés sur les deux principaux risques auxquels ils s'exposent lorsqu'ils envisagent de créer une entreprise, les Français citent en premier lieu les risques liés aux conséquences économiques de l'échec (faillite, perte de leurs biens), devant l'absence de sécurité (de l'emploi, des revenus), la peur de l'échec personnel et le fait de devoir y consacrer trop d'énergie ou de temps. Si cette hiérarchie est identique dans tous les pays étudiés, des différences sont néanmoins perceptibles. Les conséquences économiques de l'échec sont plus fortement ressenties en Allemagne (51 % des risques mentionnés) qu'au Royaume-Uni (48 %) et en France (44 %), et surtout qu'aux États-Unis (35 %). *A contrario*, l'Allemagne est le pays où l'absence de sécurité est le facteur de risque le moins fréquemment associé à la création d'entreprises.

Les obstacles à la création d'entreprises

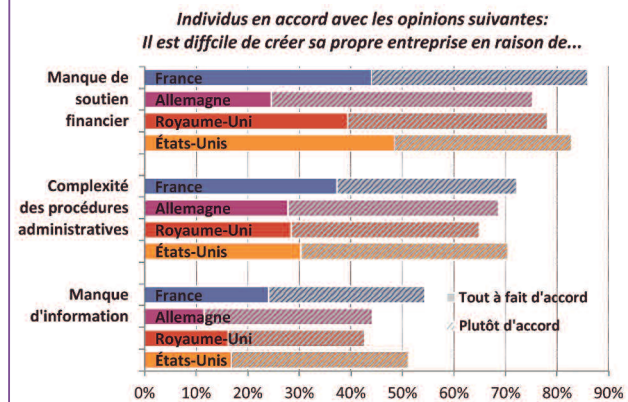
Quel que soit son degré d'aversion au risque, un individu pourra considérer que la création d'une entreprise n'est pas envisageable s'il perçoit de trop nombreux obstacles.

En France, ces obstacles sont plus fortement ressentis que dans les autres pays étudiés (graphique 6). Ils résident principalement dans le manque de soutien financier (pour 86 % des individus interrogés) et la complexité des procédures administratives (72 %). La France, et dans une moindre mesure les États-Unis, se distinguent également par une plus forte proportion d'individus (respectivement 54 % et 51 %) soulignant le déficit d'information sur les modalités de création d'une entreprise. Dans le cas de la France, ce résultat peut s'expliquer par le

manque de lisibilité⁽⁹⁾ du système public d'appui et d'accompagnement à l'entrepreneuriat plutôt que par sa carence.

Graphique 6

Obstacles à la création d'entreprises



Sources : Global Entrepreneurship Monitor (2012), 2011 Global Report ; graphique Centre d'analyse stratégique.

Champ : individus âgés de 18 à 64 ans.

UN DÉCALAGE ENTRE LES INTENTIONS ET L'ACTIVITÉ ENTREPRENEURIALES EN FRANCE

La conjonction d'une forte envie d'entreprendre et de perceptions relativement positives au regard de la possibilité de créer une entreprise se traduit en France par de très fortes intentions entrepreneuriales. En 2011, 18 % des Français interrogés déclarent vouloir créer une entreprise dans les trois prochaines années, contre 11 % des Américains, 9 % des Britanniques et seulement 6 % des Allemands (graphique 7).

Le dynamisme entrepreneurial de la France ne peut cependant être évalué à partir de ce seul indicateur mais doit prendre en compte l'engagement effectif des individus dans des activités entrepreneuriales.

Les différents stades de l'activité entrepreneuriale

Le Global Entrepreneurship Monitor permet d'appréhender l'activité entrepreneuriale comme un processus pouvant être décomposé en plusieurs phases. Trois catégories d'entrepreneurs sont ainsi distinguées :

- Les personnes préparant activement des ressources en vue de créer leur propre entreprise mais qui, n'ayant pas encore procédé à la création elle-même, sont appelés les "entrepreneurs émergents" ;

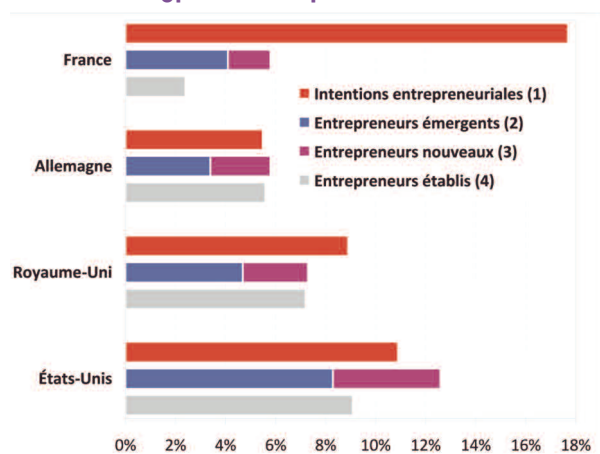
[9] Voir notamment Mathot P. (2010), *Accompagner l'entrepreneuriat : un impératif pour la croissance*, rapport de la mission confiée par H. Novelli, p. 18 : "La multiplicité des aides et des dispositifs d'accompagnement oblige les créateurs à rechercher un certain nombre d'informations auprès de différentes institutions, spécialisées ou non. De plus, certains outils sont destinés à un public spécifique [demandeurs d'emploi, femmes, jeunes, habitants de quartiers défavorisés...] ou à des secteurs d'activité considérés comme prioritaires. C'est pourquoi de nombreuses structures d'appui ont vu le jour afin de favoriser la création et le développement d'entreprises, alors que d'autres ont étendu leurs champs d'intervention pour répondre à la complexité de l'environnement et aux contraintes des financements publics."

- ▶ Les individus possédant et gérant une entreprise nouvelle (de moins de 42 mois⁽¹⁰⁾ mais payant des salaires depuis au moins 3 mois) sont appelés les “**entrepreneurs nouveaux**” ;
- ▶ Les individus possédant ou gérant une entreprise établie (de plus de 42 mois) sont appelés les “**entrepreneurs établis**”.

Le taux total d'activité entrepreneuriale (TAE), mesurant la part d'entrepreneurs émergents et de nouveaux entrepreneurs dans la population, s'élève en France à 5,8 % en 2011, au même niveau qu'en l'Allemagne mais en retrait par rapport au Royaume-Uni (7,3 %) et surtout par rapport aux États-Unis (12,6 %).

Graphique 7

Intentions entrepreneuriales et fréquence des différents types d'entrepreneurs



Source : Global Entrepreneurship Monitor [2012], 2011 Global Report ; graphique Centre d'analyse stratégique.

Champ : individus âgés de 18 à 64 ans.

Lecture : en France, le taux d'activité entrepreneuriale (part des entrepreneurs émergents et nouveaux) est de 6,5 % en 2011.

(1) Individus souhaitant créer une entreprise dans les trois prochaines années.

(2) Individus préparant activement des ressources en vue de créer leur propre entreprise mais n'ayant pas procédé à la création elle-même.

(3) Individus possédant ou gérant une entreprise nouvelle (de moins de 42 mois mais payant des salaires depuis au moins 3 mois).

(4) Individus possédant ou gérant une entreprise établie (de plus de 42 mois).

Cette performance moyenne de la France en matière d'activité entrepreneuriale est en profond décalage avec la fréquence des intentions entrepreneuriales. Elle s'explique davantage par la faible proportion d'entrepreneurs nouveaux que par un déficit d'entrepreneurs émergents. En dépit de leur forte inclination pour la création d'entreprises, les Français semblent ainsi rencontrer des difficultés particulières dans la concrétisation de leur projet.

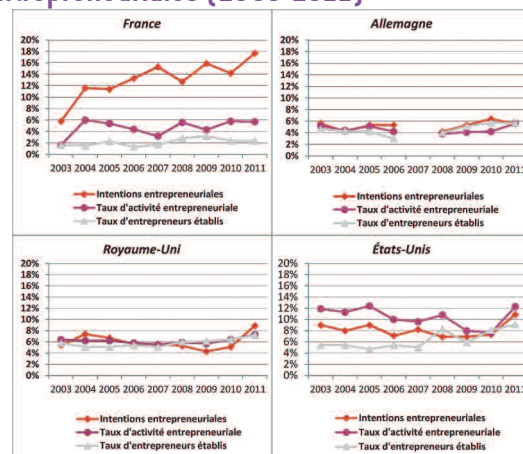
La France se caractérise également par le décalage entre le taux d'entrepreneurs émergents ou nouveaux et le taux d'entrepreneurs établis, ce qui souligne une difficulté particulière des jeunes entreprises françaises à rester actives.

Depuis 2003, c'est en France que ces différents indicateurs ont le plus fortement progressé (les intentions entrepreneuriales et le TAE ont plus que triplé en huit ans) (graphique 8).

L'Allemagne et le Royaume-Uni se caractérisent à la fois par une stabilité des intentions et de l'activité entrepreneuriales et une proportion équivalente des différents types d'entrepreneur. Cette proximité entre intentions et réalisations est également perceptible aux États-Unis depuis 2009. Sur la période précédente (2003-2008), la position américaine était cependant marquée par un TAE supérieur à la fois au taux d'entrepreneurs établis mais également au taux d'intentions entrepreneuriales.

Graphique 8

Évolution des intentions et de l'activité entrepreneuriales (2003-2011)



Source : Global Entrepreneurship Monitor ; graphique Centre d'analyse stratégique.

Champ : individus âgés de 18 à 64 ans.

Les objectifs de l'activité entrepreneuriale

Deux grands types d'entrepreneurs sont généralement distingués : ceux qui agissent par “nécessité”, car ils ne trouvent pas d'emploi en tant que salarié, et ceux qui agissent par “opportunité”, car ils perçoivent de bonnes occasions pour développer une activité et accroître leur revenu. Les recherches récentes sur la dynamique du processus entrepreneurial contribuent à mettre en évidence le rôle déterminant des objectifs poursuivis par les



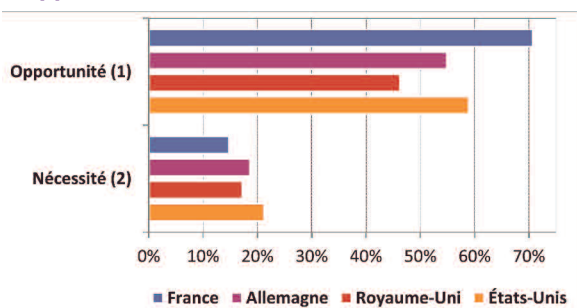
[10] Cette période de 42 mois provient de conclusions théoriques et pratiques sur la phase de démarrage des entreprises : voir Reynolds et al. [2005], “Global Entrepreneurship Monitor : Data collection design and implementation 1998-2003”, *Small Business Economics*, vol. 24 [3], p. 205-213.

entrepreneurs pour apprécier la qualité des entreprises créées⁽¹¹⁾. Marco Caliendo et Alexander Kritikos⁽¹²⁾ montrent notamment que le taux de survie des entreprises créées par des chômeurs allemands est plus élevé lorsque cette création a été au moins en partie motivée par le fait d'avoir perçu des opportunités.

Comme dans l'ensemble des sociétés fondées sur l'innovation, l'engagement dans des activités entrepreneuriales est principalement motivé par l'existence d'opportunités d'affaires prometteuses. La France se distingue par le taux particulièrement élevé de cet entrepreneuriat d'opportunité : en 2011, il représente 71 % du TAE contre 63 % aux États-Unis, 55 % en Allemagne et seulement 46 % au Royaume-Uni (graphique 9).

Graphique 9

La nature de l'activité entrepreneuriale : opportunité vs nécessité



Sources : Global Entrepreneurship Monitor (2012), 2011 Global Report ; graphique Centre d'analyse stratégique.

Champ : individus âgés de 18 à 64 ans.

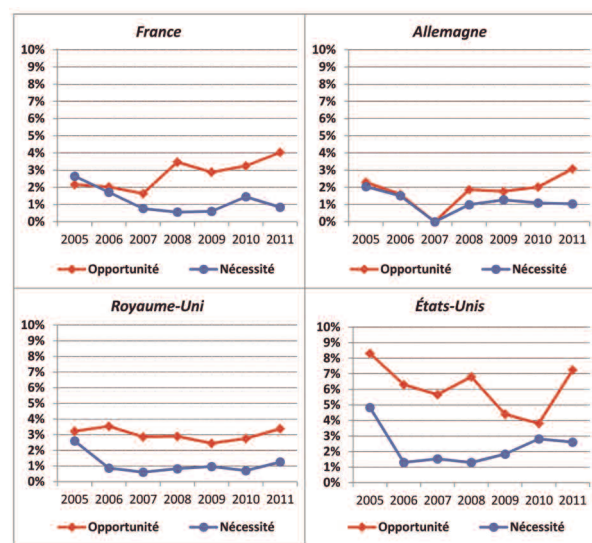
(1) Part des entrepreneurs (émergents ou jeunes) dont l'activité entrepreneuriale est liée à la perception d'une opportunité et principalement motivée par la volonté d'accroître leur revenu (et non de le maintenir à son niveau existant) ou d'être indépendant.

(2) Part des entrepreneurs (émergents ou jeunes) dont l'activité entrepreneuriale relève de la nécessité parce qu'il n'existe pas d'alternative en terme de revenu.

Depuis 2005, ce TAE par opportunité a progressé dans tous les pays étudiés, à l'exception des États-Unis où il a chuté de plus de 50 % entre 2005 et 2010. Au Royaume-Uni, les deux types de TAE ont évolué de manière parallèle tandis qu'en Allemagne, et surtout en France, l'activité entrepreneuriale est de plus en plus orientée vers la recherche d'opportunités économiques.

Le fait que les entrepreneurs français soient, beaucoup plus qu'ailleurs, motivés par des facteurs de changement ou d'attraction (idée nouvelle, opportunité de marché) peut s'expliquer par les conditions dans lesquelles les travailleurs indépendants exercent leur activité. Ainsi, aux États-Unis et au Royaume-Uni, il est possible d'exercer une activité indépendante sans engager de formalités particulières⁽¹³⁾. Étant donnée cette grande facilité d'exercice, la création d'entreprises est souvent une initiative à temps partiel, destinée à compléter un revenu principal provenant d'une activité salariée.

Graphique 10
Évolution des taux d'activité entrepreneuriale par opportunité et par nécessité (2005-2011)



Source : Global Entrepreneurship Monitor ; graphique Centre d'analyse stratégique.

Champ : individus âgés de 18 à 64 ans.

La nature des aides publiques à la création d'entreprises peut également fortement orienter le type d'entrepreneuriat. Ainsi, en Allemagne, le dispositif public de soutien est essentiellement conçu pour aider à sortir du chômage⁽¹⁴⁾ alors qu'en France le dispositif est beaucoup plus large.



[11] Voir notamment Acs Z.J., Desai S. et Hessels J. (2008), "Entrepreneurship, economic development and institutions", *Small Business Economics*, vol. 31, p. 219-234.

[12] Caliendo M. et Kritikos A.S. (2009), "I Want to, but I also need to : Start-ups resulting from opportunity and necessity", *IZA Discussion Papers*, n° 4661, Institute for the Study of Labor.

[13] Les statuts de "sole proprietorship" (aux États-Unis) et de "sole trader" (au Royaume-Uni) permettent à une personne physique d'exercer une activité commerciale sans opérer de distinction entre la personnalité juridique du propriétaire et celle de l'entreprise. Ces structures ne peuvent accueillir qu'un seul membre qui, en raison de l'absence de personnalité morale, est directement propriétaire des actifs et responsable des dettes. Toute activité exercée dans ce cadre bénéficie d'un système de déclaration couplé à la déclaration de revenus de l'entrepreneur. Il n'y a aucune formalité spécifique en ce qui concerne la création (pas d'enregistrement, etc.) mais, au Royaume-Uni, le début d'activité en tant que travailleur indépendant doit être déclaré au centre des impôts et au centre de sécurité sociale.

[14] Bergmann H. et Sternberg R. (2007), "The changing face of entrepreneurship in Germany", *Small Business Economics*, n° 28, p. 205-221.

CONCLUSION

Les études qualitatives récentes mobilisées dans cette étude conduisent à dresser un portrait en demi-teinte des attitudes culturelles des Français vis-à-vis de l'entrepreneuriat. D'une part, l'état d'esprit des Français à l'égard des entrepreneurs et de la création d'entreprises apparaît sous un jour plutôt favorable : la profession d'entrepreneur est plébiscitée, les aspirations à l'autonomie sont fortes et les opportunités présentes. D'autre part, les Français témoignent d'un certain manque de confiance en eux, notamment au regard de leur capacité à entreprendre et de leur peur de l'échec. Ce décalage n'est néanmoins pas spécifique à la France mais s'observe également en Allemagne et au Royaume-Uni.

Des particularités françaises émergent cependant. Elles se manifestent tout d'abord par l'écart existant entre les intentions entrepreneuriales (très élevées) et le taux d'activité entrepreneuriale (relativement modeste). Elles tiennent également au faible taux de conversion des entreprises nouvelles en entreprises pérennes. Or la contribution de la création d'entreprises à la croissance économique sera d'autant plus importante que les entreprises nouvellement créées sont capables de survivre et de croître et qu'elles sont ainsi en mesure de concurrencer les entreprises en place et de favoriser directement des gains de productivité.

Pour éclairer cette problématique, la vision agrégée des attitudes à l'égard de l'entrepreneuriat présentée ici n'est pas suffisante. Afin de mieux comprendre les difficultés rencontrées par les entrepreneurs français pour maintenir et développer leur activité, nous proposons dans un deuxième volet de cette note une analyse détaillée des différents profils d'entrepreneurs au regard de leurs motivations au moment de la création d'une entreprise et de leurs attitudes vis-à-vis du risque⁽¹⁴⁾.

► **Mots clés** : création d'entreprise, culture entrepreneuriale, travailleurs indépendants.



Estelle Dhont-Peltrault et Fabienne Llense,
département Économie Finances



[15] Voir Dhont-Peltrault E. et Llense F. (2012), "L'entrepreneuriat en France – volet 2 : Comment mieux accompagner la prise de risque des créateurs d'entreprises ?", *La note d'analyse*, n° 297, Centre d'analyse stratégique.

Encadré 2

Sources

Le projet Global Entrepreneurship Monitor (GEM)

<http://www.gemconsortium.org/>

Le GEM est un projet de recherche international lancé en 1999 par la London Business School et le Babson College (États-Unis) visant à mieux comprendre la relation entre l'entrepreneuriat et la croissance économique à travers une analyse empirique du phénomène entrepreneurial dans divers pays et sur plusieurs années. Cette analyse s'articule autour de trois objectifs majeurs : i) mesurer les différences relatives sur le plan des activités entrepreneuriales entre les pays, ii) identifier les facteurs qui influencent le niveau des activités entrepreneuriales à l'échelon national et iii) identifier les conditions politiques à même de favoriser les activités entrepreneuriales.

Pour ce projet, les données sont collectées à partir de trois sources principales : (i) une enquête téléphonique auprès d'un échantillon représentatif d'au moins 2 000 personnes âgées de 18 à 64 ans dans chacun des pays associés au projet(*), (ii) des entretiens avec 36 experts en entrepreneuriat dans chaque pays, et (iii) des données standardisées produites par des organisations internationales (OCDE, Banque mondiale, FMI, BIT).

L'originalité de ce projet réside dans le fait que l'entrepreneuriat est mesuré à partir de l'engagement des individus dans la création d'entreprises et non à partir des données provenant de l'enregistrement officiel des entreprises nouvellement créées. L'esprit d'entreprise des pays est évalué au regard des attitudes, des activités et des ambitions entrepreneuriales de la population. Les **attitudes entrepreneuriales** renvoient à l'état d'esprit et aux comportements des individus à l'égard de l'entrepreneuriat (motivations, attitudes vis-à-vis du risque, perceptions des opportunités et des compétences, etc.) L'**activité entrepreneuriale** est considérée comme un processus consistant à identifier, évaluer et exploiter des opportunités d'affaires et pouvant être décomposé en plusieurs phases allant de l'émergence à la pérennisation de l'activité en passant par le stade de la création. Les **ambitions entrepreneuriales** décrivent l'aspect qualitatif de l'activité entrepreneuriale (activités créatrices d'emploi, innovantes, internationalisées).

L'analyse menée ici s'appuie sur les indicateurs des attitudes et de l'activité entrepreneuriales tirés des enquêtes GEM sur la population adulte en France, en Allemagne, au Royaume-Uni et aux États-Unis.

Le baromètre européen sur l'entrepreneuriat

<http://ec.europa.eu/enterprise/policies/sme/facts-figures-analysis/eurobarometer/>

Depuis 2000, la Commission européenne réalise des enquêtes sur l'entrepreneuriat visant à mesurer les motivations, les choix, les expériences et les obstacles liées au statut de travailleur indépendant.

L'analyse menée ici s'appuie sur les résultats de l'enquête réalisée en décembre 2009 auprès d'un échantillon représentatif de la population âgée de plus de 15 ans. Plus de 26 000 individus ont été interrogés (principalement par téléphone) dans les États membres de l'UE-27, la Croatie, la Turquie, l'Islande, la Norvège, la Suisse, les États-Unis, la Chine, le Japon et la Corée du Sud.

(*) En 2011, plus de 140 000 adultes originaires de 54 pays ont participé au projet GEM.




**DERNIÈRES
PUBLICATIONS
À CONSULTER**

sur www.strategie.gouv.fr, rubrique publications

Notes d'analyse :

- N° 295 ■ **Le dispositif médical innovant. Attractivité de la France et développement de la filière** (octobre 2012)
- N° 294 ■ **Désunion et paternité** (octobre 2012)
- N° 293 ■ **L'individualisation dans les politiques de l'emploi : quels effets des chèques, comptes et contrats ?** (octobre 2012)
- N° 292 ■ **Quels services rendus aux étudiants par les universités ? Les enseignements d'expériences étrangères** (octobre 2012)
- N° 291 ■ **Les recommandations médicales : un outil pertinent pour faire évoluer les pratiques des professionnels de santé ?** (octobre 2012)
- N° 290 ■ **Quelle réponse des pouvoirs publics à l'engouement pour les médecines non conventionnelles ?** (octobre 2012)
- N° 289 ■ **Médecine prédictive : les balbutiements d'un concept aux enjeux considérables** (octobre 2012)

Retrouvez les dernières actualités du Centre d'analyse stratégique sur :

-  www.strategie.gouv.fr
-  [centredanalysestrategique](https://www.facebook.com/centredanalysestrategique)
-  [@Strategie_Gouv](https://twitter.com/Strategie_Gouv)



La Note d'analyse n° 296 - octobre 2012 est une publication du Centre d'analyse stratégique

Directeur de la publication : Vincent Chriqui, directeur général

Directeur de la rédaction : Hervé Monange, directeur général adjoint

Secrétaires de rédaction : Delphine Gorges, Valérie Senné

Dépôt légal : octobre 2012
N° ISSN : 1760-5733

Contact presse : Jean-Michel Roullé, responsable de la communication
01 42 75 61 37 / 06 46 55 38 38
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel. Il s'appuie sur un comité d'orientation qui comprend onze membres, dont deux députés et deux sénateurs et un membre du Conseil économique, social et environnemental. Il travaille en réseau avec les principaux conseils d'expertise et de concertation placés auprès du Premier ministre.



www.strategie.gouv.fr